

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 juin 2019**

Date de la convocation : **29 Mai 2019**

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **29 Mai 2019**

Conseillers en exercice : **11**

Membres présents ou représentés : **09**

L'an deux mil dix-neuf le mardi quatre du mois de **juin**, à **vingt** heures **treinte** minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **23 mars 2014**, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, **M. Raymond MARTIN**, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : AUBERT Sabrina, BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, JAFFUEL Guy, LHERMET Francis, MALLET Pierre, MARTIN Raymond, PALPACUER Daniel, RANC Aline, RIEU Hervé, ROUX Joël.

Absent(s) excusé(s) : **Mme AUBERT Sabrina, M. ROUX Joël**

Absent(s) non excusé(s) : **Néant**

Absent(s) représenté(s) : **Néant**

Pouvoir(s) : **Néant**

M. Pierre MALLET a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Convention de mandat CCHA/Commune – extension des réseaux secs et humides zone touristique de Palhères
- Convention de co-maîtrise d'ouvrage SDEE/Commune – travaux sur le réseau d'Eclairage Public
- Convention pour la réalisation de prestations et travaux d'éclairage public SDEE/Commune – Maintenance EP
- Prise d'eau agricole – actualisation de la délibération
- Mise à disposition de la salle d'animation – association de Yoga YOPRALANGA

Questions diverses : - Chemin du tour du lac (courrier de M. Patrick POYETON)
- Acquisition du tracteur et équipement de déneigement
- Travaux sur le clocher
- Etude d'assainissement Rocles/Les Thorts

Pièces jointes :

- procès-verbal de la séance du 12 avril 2019 (transmis précédemment par mail)
- convention de mandat CCHA/Commune – extension des réseaux secs et humides zone touristique Palhères
- projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage SDEE/Commune
- projet de convention pour la réalisation de prestations et travaux d'éclairage public
- copie de la délibération n°2 du 13 juin 2014 (mise à disposition de l'eau de l'ancien réseau)
- proposition de l'association de Yoga YOPRALANGA (transmis par mail avec PJ le 22 mai 2019)
- copie du courrier de M. Patrick POYETON à M. le président de la CCHA (chemin du tour du lac)
- copie du détail estimatif avant-projet assainissement Rocles/Les Thorts

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H45**.

Procès-verbal de la séance du **12 avril 2019** :

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du **12 avril 2019** est approuvé à l'unanimité ; les conseillers ont signé au registre.

Convention de mandat CCHA/Commune / extension des réseaux secs et humides zone touristique de Palhères
Le maire est autorisé à signer la convention en question, elle prévoit une participation communale de 11.483,68€ pour ces travaux d'extension de réseaux sur un terrain propriété de la commune de Rocles.

Convention de co-maîtrise d'ouvrage SDEE/Commune – travaux sur le réseau d'Eclairage Public

Le maire est autorisé à signer la convention.

Convention pour la réalisation de prestations et travaux d'éclairage public SDEE/Commune maintenance EP

Le maire est autorisé à signer la convention

Prise d'eau agricole – actualisation de la délibération

La prise d'eau est réservée aux agriculteurs possédant un bâtiment d'élevage et inscrits au rôle du service de distribution de l'eau potable. La redevance est maintenue à 60€/an pour un volume indéterminé et non garanti.

Mise à disposition de la salle d'animation – association de Yoga YOPRALANGA

Le conseil décide de mettre à disposition de l'association la salle d'animation pour une dizaine de cours de yoga durant la prochaine période estivale. Ces cours seront proposés aux personnes non-adhérentes à l'association (habitants de la commune, vacanciers, etc...). Une participation de 5€ par séance est demandée à l'association pour charge de fonctionnement.

Questions diverses :

Chemin du tour du lac (courrier de M. Patrick POYETON)

Le conseil municipal approuve la démarche de M. POYETON auprès de la CCHA qui vise à concrétiser la création d'un sentier, sans obstacles, autour du lac de Naussac.

Acquisition du tracteur et équipement de déneigement

Une subvention au titre de la DETR d'un montant de 69.078€ a été obtenue pour cette acquisition. Les élus de Rocles remercient vivement Madame la Préfète pour cet octroi. La consultation des différents concessionnaires est en cours.

Travaux sur le clocher

Les travaux de façade ont débuté à la date annoncée et devraient durer une quinzaine de jours. L'entreprise campanaire interviendra par la suite.

Etude d'assainissement Rocles/Les Thorts

L'avant-projet a été présenté ; il fera prochainement l'objet d'une validation par le comité de pilotage.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à **21 heures 35 minutes**.

Compte rendu affiché le **11 juin 2019** aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Raymond MARTIN.

